

MASTER 2ème année
Mention : Droit privé et Droit Public
Spécialité : Conseil et Contentieux
Parcours : Recherche et Professionnel
Option Droit Privé

SEMESTRE 1 (S9)

Méthodologie (16H)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
MÉTHODOLOGIE PARCOURS RECHERCHE		10H			
MÉTHODOLOGIE PARCOURS PROFESSIONNEL		10H			
INSERTION PROFESSIONNELLE		6H			

UE9-1 - CULTURE GÉNÉRALE ET CONSEIL (60H- Coefficient 4)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CULTURE GÉNÉRALE		30H	2	S1 = Oral S2 = Oral	5
MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS	30H		2	S1 = Oral S2 = Oral	5

UE9-2 - SOURCES DU DROIT DANS L'ESPACE EUROPÉEN (30h - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
THÉORIE GÉNÉRALE	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	3
ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN	15H		1	S1 = C.Continu S2 = Oral	2

UE9-3 - CONTENTIEUX PRIVÉS (60H - Coefficient 4)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CONTENTIEUX CIVIL	30H	15H	3	S1 = C. Continu et Écrit S2 = Écrit	7
CONTENTIEUX SOCIAL	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	3

UE9-4 - DROIT APPROFONDI (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
DROIT CIVIL APPROFONDI	15H		2	S1 = Oral S2 = Oral	5
DROIT PÉNAL APPROFONDI ET SCIENCES CRIMINELLES	15H				

SEMESTRE 2 (S10)

UE10-1 MÉMOIRE PARCOURS RECHERCHE ou STAGE PARCOURS PROFESSIONNEL (Coefficient 4)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
MÉMOIRE + SOUTENANCE			4		8
STAGE, RAPPORT DE STAGE + SOUTENANCE			4		8

UE10-2 LANGUE (15H - Coefficient 1)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
ANGLAIS -ALLEMAND - ESPAGNOL		15h	1	S1 = C.Continu S2 = C.Continu	2

UE10-3 DROITS FONDAMENTAUX (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX	15H		1	S1 = C.Continu S2 = Oral	2
CONTENTIEUX DU DROIT DES ETRANGERS	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	2

UE10-4 CLINIQUE JURIDIQUE (45H - Coefficient 3)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CLINIQUE JURIDIQUE		45H	3	S1 = C.Continu S2 = C.Continu	6

UE10-5 CONTENTIEUX PRIVÉS (40H - Coefficient 3)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CONTENTIEUX PÉNAL	15H	10H	2	S1 = C.Continu et Oral S2 = Oral	4
CONTENTIEUX ÉCONOMIQUE	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	2

UE10-6 DROIT APPROFONDI (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
DROIT CIVIL APPROFONDI	15H		2	S1 = Oral S2 = Oral	4
DROIT PÉNAL APPROFONDI ET SCIENCES CRIMINELLES	15H				

II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
9-1	CULTURE GÉNÉRALE	Cette partie de l'enseignement vise à donner un entraînement de haut niveau à l'épreuve orale de culture générale qui est une caractéristique de nombreux concours et examens. Les étudiants sont mis dans les conditions réelles de l'examen ou du concours.
9-1	MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DE CONFLITS	Approche pratique et théorique du règlement amiable des différends (conciliation, médiation, recours administratifs, procédure participative et droit collaboratif...) dans différents domaines (famille, travail, administration, etc.) par des enseignants-chercheurs et des praticiens.
9-2	THÉORIE GÉNÉRALE	Le législateur et le juge. La jurisprudence source de droit rivale de la loi. Les nouvelles sources du droit : avis, recommandations, déontologie. L'ordre juridique
9-2	ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN	Juridictions européennes (CJUE, Cour, EDH) et juridictions nationales (constitutionnelles, judiciaires et administratives) : articulation des compétences et des normes.
9-3	CONTENTIEUX CIVIL	Étude approfondie d'un thème spécial de procédure civile, renouvelé chaque année : - 2012 : les prétentions - 2011, la saisine du juge - 2010, les référés - 2009, procédure devant le TGI - 2008, la première instance
9-3	CONTENTIEUX SOCIAL	Le contentieux social revêt une grande importance. Il recouvre les relations individuelles et collectives de travail ; il saisit l'activité des caisses de sécurité sociale : leur financement et les prestations qu'elles versent. Ont été développé des techniques procédurales innovantes afin de répondre aux besoins des justiciables. Le cours a pour objet de présenter l'organisation institutionnelle et les techniques procédurales spécifiques du contentieux social.
9-4	DROIT CIVIL APPROFONDI	Ce séminaire traite de différentes questions de droit des obligations (droit des contrats, responsabilité, quasi contrats). Les étudiants, par des travaux collectifs transversaux, entreprennent une réflexion sur des notions et concepts fondamentaux de la matière (l'obligation, l'inexécution, le notion de responsabilité, la période pré-contractuelle, la détermination des dommages-intérêts, le rôle du juge ...). Ces séminaires tendent à renforcer les compétences de réflexion et d'analyse, favorisant une vision personnelle et critique de chaque étudiant.
9-4	DROIT PÉNAL APPROFONDI ET SCIENCES CRIMINELLES	Étude approfondie de deux grands thèmes de droit pénal (ex. : la notion de peine ; la protection pénale de la propriété).
10-3	LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX	Le thème du séminaire de droit des libertés et droits fondamentaux porte sur la justiciabilité des droits sociaux en droits international, européen et français. Il s'agit d'identifier les droits économiques et sociaux, de relativiser leur opposition aux droits civils et politiques et d'étudier la façon dont le juge, français comme européen, contribue à leur mise en œuvre à travers quelques exemples (protection de la santé, hébergement d'urgence, scolarisation).
10-3	CONTENTIEUX DU DROIT DES ÉTRANGERS	Non renseigné
10-4	CLINIQUE JURIDIQUE	Dans le cadre de la clinique juridique, les étudiants répondent à une question de droit ardue posée par un praticien. Ils travaillent en groupe de 2, 3 personnes dans un délai assez court. L'exercice les confronte directement aux attentes et exigences de la pratique et demande de leur part une adaptation systématique en fonction du praticien (juriste ou pas) et de la matière concernée (toutes les disciplines du droit sont susceptibles d'être traitées). Les étudiants sont accompagnés pour chaque question par un enseignant relecteur spécialiste de la matière.
10-5	CONTENTIEUX PÉNAL	La procédure pénale est marquée depuis plusieurs années par une véritable frénésie législative. Le cours de contentieux pénal propose de revenir sur l'évolution récente, évolution influencée par la jurisprudence de la Cour européenne et par les décisions QPC du Conseil constitutionnel.
10-6	DROIT CIVIL APPROFONDI	La réparation du dommage - Les formes de la réparation - La réparation intégrale en matières contractuelle et extracontractuelle.
10-6	DROIT PÉNAL APPROFONDI ET SCIENCES CRIMINELLES	Le droit pénal est ici étudié à partir des principes qui gouvernent la matière : principe de la légalité, principe de responsabilité personnelle, principe de personnalisation des peines. L'examen des textes relatifs à ces principes permet de s'interroger sur la réalité du déclin de ces principes.